

FOOTBALL

COMMISSION MIXTE REGIONALE DU 12 SEPTEMBRE 2024
SAISON 2024-2025

Présents :

Samy BEN NEJMA (ENSA ARCHI)
Axel MASSUYEAU (ICT TOULOUSE)
Sébastien VEILLET (ASU CHAMPOLLION)
Benjamin GROSJEAN (INP TOULOUSE)
Vincent BELHASSEM (TBS)

Olivier BARBARON (LSUO)

RECAPITULATIF DES DATES

	LIMITE DES ENGAGEMENTS	DATE DE DEBUT
SELECTIF CF ECOLES & CF UNIVERSITES	Mercredi 2 octobre sur https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW	Semaine du 4 novembre
CHAMPIONNAT D'ACAD. FEMININ & MASCULIN	2 octobre pour le foot masculin, 20 octobre pour le foot féminin, sur ce lien : https://forms.office.com/e/XhG8hpfPyU	14 octobre ou 4 novembre (au choix) pour le foot masc 4 novembre pour le foot féminin
FORMATION ARBITRES	Dimanche 6 octobre 2024 sur https://sport-u-occitanie.com/formation-arbitrage-toulouse/	8, 9, 10 octobre 2024, 19H-21H (Univ. Paul Sabatier)
REUNION D'INFORMATIONS DES CAPITAINES	En visioconférence TEAMS, Présence obligatoire	Mercredi 9 octobre 18H30 Rejoindre la réunion

STAGE ARBITRAGE

Formation gratuite ouverte à tous les étudiants les **8, 9 et 10 octobre 2023 de 19H à 21H**, à l'Université Paul Sabatier (lieu précis communiqué ultérieurement).

A l'issue de cette formation, les arbitres FFSU pourront arbitrer les matchs universitaires et recevront une rémunération de 24€/match.

Inscriptions et informations sur notre site internet, rubrique « **FORMATION** ».

SÉLECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES MASCULIN

Une poule spécifique « CFE » fera partie intégrante de la première partie du championnat académique (**brassages NIVEAU 1**).

Si le nombre d'équipes est insuffisant pour faire une poule conséquente, des équipes non-candidates au CFE pourront la compléter. Dans ce cas, seuls les matchs entre les écoles concernées compteront pour le classement du sélectif. A l'issue de cette poule, ½ finales et finale pour déterminer un 1^{er} et un 2nd (**si les délais le permettent, sinon finale direct ou classement à l'issue de la poule**).

IMPORTANT : quotas qualificatifs et formule définitive communiqués par la FFSU nationale ultérieurement, de ce fait des adaptations locales seront peut-être nécessaires.

ATTENTION :

- Pas de licence individuelle ni de licence extérieure en CF Ecoles.
- 1 seule équipe par Association Sportive pour le sélectif.

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

Une réunion d'informations pour les responsables d'équipes et/ou capitaines aura lieu en visioconférence TEAMS (présence obligatoire)

MERCREDI 9 OCTOBRE à 18H30

1. FOOTBALL MASCULIN

BRASSAGES DE OCTOBRE/NOVEMBRE A DECEMBRE

Possibilité de choisir la date de début du championnat lors des inscriptions (vous avez le choix entre 2 dates : 14 octobre ou 4 novembre)

NIVEAU 1 :

1 poule spécifique « CF Ecoles » (+ autres équipes si besoin) + 1 poule composée des autres équipes.

NIVEAU 2 et NIVEAU 3

Brassages sous forme de poules (équipes par poules déterminées en fonction du nombre d'équipes engagées)

A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2^{ème} phase du championnat

SUITE DU CHAMPIONNAT A EN JANVIER

- Reprise du championnat sur 4 niveaux : NIVEAU 1, 2, 3 et 4
- Phases finales
- Finales

Nouveautés dans le règlement :

- Il n'y a plus de carton blanc, les contestations sont désormais sanctionnées par un carton jaune
- Les cartons rouges sont sanctionnés d'une amende de 25 € (pour toutes les fautes à partir de l'article 4 du barème des sanctions à consulter [sur notre site](#))

2. FOOTBALL FEMININ

- Possibilité de regrouper 2 établissements pour faire une équipe.
- Règlement sportif détaillé disponible sur <https://sport-u-occitanie.com/sports-co-toulouse-2/sports-co-toulouse-football/>

BRASSAGES DE NOVEMBRE A DECEMBRE

Engagements pour les phases de brassages sur 2 niveaux : NIVEAU 1 et NIVEAU 2.

A l'issue des brassages, vous recevrez un nouveau formulaire d'inscription pour choisir le niveau auquel vous souhaiteriez voir évoluer vos équipes pour la 2^{ème} phase du championnat

CHAMPIONNAT ACADEMIQUE A PARTIR DE JANVIER

- 2^{ème} phase en poules sur 3 niveaux (NIVEAU 1, 2 et 3)
- Phases finales
- Finales

Matches de 2x25 minutes pour tous les niveaux sur ½ terrain.

En fonction du traçage du terrain, les 2 équipes devront s'entendre avant le début de la rencontre sur la surface de réparation du gardien.

Arbitrage officiel FFSU pour toutes les rencontres féminines (paiement 11€ par équipe et par match).

RAPPEL DU REGLEMENT FOOTBALL

- **Tarifs des arbitrages :**
 - 14 € par équipe pour un arbitre officiel, pour les matchs masculin (**soit 28€ pour l'arbitre**)
 - 12€ par équipe pour un arbitre FFSU, pour les matchs masculin (**soit 24€ pour l'arbitre**)
 - 11€ par équipe pour les matchs féminin (**soit 22€ pour l'arbitre**)
- Attribution des points : Victoire = 4 pts, Nul = 2 pts, Défaite = 1 pt, Forfait = 0 pt
- Règle des joueurs grillés :

La règle des joueurs grillés ne s'applique pas durant les brassages, seulement à partir des poules (en janvier), mais interdiction de jouer plus de 2 matchs par semaine.

 - Si les équipes sont en divisions différentes : **INTERDICTION DE JOUER EN DIVISION INFÉRIEURE si 3 matchs ont été joués dans la division supérieure** (sinon, match perdu par pénalité, exclusion de l'équipe en cas de récidive).
 - Pas de restriction pour les équipes évoluant au même niveau (**toutefois interdiction de jouer plus de 2 matchs par semaine**).
- Remplacements illimités
- En cas de retard d'un joueur ; pour entrer en cours de match, il devra **OBLIGATOIREMENT** :
 - Avoir été inscrit sur la feuille de match **AVANT LA RENCONTRE** ;
 - **Présenter sa carte étudiant** à l'arbitre AVANT d'entrer en jeu
- **AUCUN REPORT** (sauf sur décision de la FFSU en cas d'intempéries, problème d'installation sportive ou doublon avec un match de conférence ou CF).
- Application de la règle des forfaits (**2 forfaits non-prévenus = équipe exclue**)
- Si une équipe fait 2 forfaits durant les phases de poules, **elle ne sera pas qualifiable en phases finales.**
- Application de la règle des cartons :
 - Carton Jaune : **10 min d'exclusion**
 - 2 cartons jaunes (en poule et phases finales) = **1 match de suspension minimum** (remise à 0 pour les phases finales)
 - Carton rouge : **exclusion immédiate + minimum 1 match de suspension + amende de 25 €** (amende pour toutes les fautes à partir de l'article 4 du barème des sanctions à consulter [sur notre site](#))
- **Chaque équipe doit fournir 1 arbitre assistant** (pour faire la touche) en début de rencontre. Cet arbitre peut être remplacé en cours de match : par exemple si c'est un joueur remplaçant, il peut quitter son poste d'arbitre pour entrer dans la partie à condition qu'un autre joueur prenne sa place. Si une équipe est incomplète, elle doit quand même fournir un arbitre assistant.
- Interdiction pour un joueur de jouer en phase **finale s'il n'a pas fait au moins 1 match académique** dans la saison (brassages et/ou phases de poules)
- Obligation de **fournir la liste des joueurs** pour les phases finales (22 joueurs maximum)
- Les sanctions disciplinaires reçues en fin de saison seront **reportées sur la saison suivante** (par exemple s'il y a des matches de suspension lors dernières rencontres)
- La ligue met à disposition un minibus gratuitement pour les déplacements hors Toulouse. Demande en ligne via un formulaire : <https://sport-u-occitanie.com/formulaires-en-ligne/>